

## Discussion sur le constat

Les professeurs mentionnent et expriment :

- le manque de moyens dont ils disposent pour mener à bien leur mission.
- leur incapacité à compenser à eux seuls l'ensemble des inégalités dont notre société est porteuse.
- leurs sentiments d'être incompris par l'Etat et les politiques.
- leur peur de voir disparaître le Service Public de l'éducation et que se mette en place un système éducatif à plusieurs vitesses en fonction du secteur géographique ou des établissements.

### Déclarations préliminaires au débat national sur l'avenir de l'école :

S.N.E.S. – F.S.U.

Après discussion et vote, les professeurs syndiqués et non syndiqués, ont décidé à une courte majorité, de participer au débat sur l'avenir de l'école, tout au moins en ce qui concerne les réunions programmées dans leur établissement.

La méfiance déclarée à l'égard de ce grand débat très médiatisé, est justifiée d'abord par les multiples expériences que nous avons déjà connues de pseudo consultations qui débouchèrent sur des décisions opposées aux opinions exprimées (par exemple, la consultation sur les programmes d'histoire géographie ou la réforme des lettres). Ensuite, nous avons le sentiment qu'aux mois de mai et juin 2003, nous avons clairement et massivement exprimé notre volonté de sauver l'Education nationale du démantèlement organisé par le gouvernement, qui a méprisé nos revendications.

Enfin ce débat est faussement démocratique, d'une part parce que les questions sont formulées de façon à induire les réponses ; d'autre part parce que les décisions budgétaires sont déjà prises et que la seule volonté affichée par le Ministre est de faire des économies, comme en témoignent ses déclarations devant la commission des finances de l'Assemblée Nationale le 28 octobre 2003, et le rapport Chamard. Il est question dans ces documents de s'attaquer aux Séries "Sciences et Techniques Industrielles" car ces classes ont de faibles effectifs, et de supprimer 1500 postes de titulaires (1200 de certifiés et 300 en L.P.) et 2400 postes de stagiaires, entre autres mesures.

NOUS DEMANDONS QUE CETTE DECLARATION FIGURE DANS LA SYNTHESE REDIGEE AU LYCEE

F.C.P.E.

Un débat sur l'école, quel démocrate ne saurait y souscrire ?

La FCPE, première association de Parents d'élèves, ne peut que se réjouir de la volonté ainsi exprimée de placer l'école au centre de la réflexion et de l'action publique.

Dans notre Académie, le rectorat impose la semaine du 1 au 6 décembre pour débattre.

Comment faire participer les parents à deux demi-journées de débat en une semaine ?

Pourquoi imposer ce débat dans la précipitation ?

Vouloir concentrer ce débat sur 6 jours qui normalement devrait avoir lieu du 17 novembre au 17 janvier relève à notre avis d'une volonté de ne pas vouloir construire un réel *débat citoyen démocratique* avec l'ensemble des partenaires (parents, enseignants, jeunes, associations...)

Nous nous étonnons également des directives qui voudraient centrer les débats dans les établissements sur uniquement *2 ou 3 questions* (dont un sujet imposé à la demande du Recteur) alors que *22 sont proposées*.

Bien que dénonçant l'organisation précipitée de ce débat, la FCPE entend prendre toute sa place et accompagner l'ensemble des acteurs, parents enseignants et élèves dans une réflexion pour la transformation du système éducatif.

L'école comme *Ecole de la nation*, objet d'une réflexion collective, doit donc associer sur un pied d'égalité tous les acteurs du pays. Toutes les forces vives ont leur mot à dire.

Il est nécessaire aujourd'hui que les parents disent et fassent valoir leurs exigences pour l'école de demain.

Les parents attendent de l'école qu'elle prépare les jeunes à l'emploi.

Nous considérons que, parce que *l'enfant* d'aujourd'hui est le *citoyen de demain*, l'école doit avoir comme finalité d'apporter à l'ensemble des jeunes un socle commun de connaissances leur permettant de développer un réel esprit critique, permettre la compréhension et l'analyse du monde qui l'entoure : bien lire, bien écrire, bien compter mais aussi apprendre à penser.

Pour notre part, nous aborderons cette question sous l'angle de "*quelle école pour quelle société ?*".

Une société plus juste, plus humaniste où chacun trouve sa place. Nous sommes attachés, comme tous les parents, au principe fondateurs de *l'Education Nationale*, reposant sur un réel droit à l'éducation, tel qu'il est formulé dans la loi d'orientation du 10 juillet 1989.

Nous attachons également une grande importance au maintien de *l'obligation scolaire*, à sa gratuité ainsi qu'à sa *neutralité*, tant économique que religieuse, c'est à dire sa *laïcité*. Enfin, nous estimons que seul le maintien de l'unicité des *services publics d'Education Nationale* est garant de ces principes.

Dès lors, parce qu'il n'est pas satisfaisant, ensemble nous comptons peser pour donner au système éducatif les moyens de ces ambitions. Pour que l'école soit résolument facteur de réduction des inégalités sociales et qu'elle se fixe comme objectif préalable, la réussite de tous les jeunes.

Nous pensons que l'échec scolaire, l'échec du collège unique, la violence, le mal-vivre ne sont pas une fatalité mais simplement échec d'une politique éducative nationale qui n'a pas su se donner les moyens de sa réussite.

Nous vous invitons à y participer et à vous exprimer pour que ce débat soit un réel débat citoyen démocratique avec l'ensemble des partenaires, des parents et des jeunes.

### **03 . Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?**

Mots clés :

- Classes passerelles
- Cahier d'évaluation des élèves
- Effectifs allégés
- Horaires planchers des collèges
- Etablissements à taille humaine
- Réhabilitation du travail manuel
- Gestion technocratique
- Manque de liberté de choix des établissements :
  - Maintenir et développer les passerelles entre les classes et les filières
  - Diminuer les effectifs par classe pour permettre d'individualiser l'aide tout en avançant collectivement grâce à plus de disponibilité.
  - ne pas baisser les horaires et respecter les horaires planchers
  - Créer des établissements à taille humaine pour donner à l'école les moyens de favoriser les heures d'études surveillées car le travail à la maison génère des inégalités en fonction des conditions matérielles diverses.
  - Mettre en place des surveillants d'étude du soir pour aider les élèves.
  - Lutter contre le choix d'orientation limité par décisions technocratiques et arbitraires et garder la diversité d'offre des filières (allusion au système PAM par exemple).

## 06. Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Mots clés :

- Valeurs du travail
- Sens de l'effort
- Respect
- Droit à l'erreur
- Détection des situations difficiles
- Devoirs communs à toutes les classes d'un même niveau
  - Donner les moyens pour constituer des petits groupes de travail dans les classes.
  - Réduire encore la taille des classes.
  - Créer des passerelles de niveau entre les BEP et les Baccalauréats technologiques ainsi qu'entre les différentes filières.
  - Augmenter les places en BEP pour permettre les réorientations.
  - Créer des projets fédérateurs : Nouvelles technologies , informatique...
  - Créer des liens "ECOLE ↔ ENTREPRISE" et donner la possibilité de passer de l'une à l'autre.
  - Augmenter les stages pour apprendre la valeur du Travail
  - Sport = sens de l'effort
  - Lutter contre la dévalorisation des filières technologiques (bac et BEP) par la communication
  - Ne pas laisser s'accumuler les échecs :
  - détecter le plus vite possible les élèves en difficulté (par exemple au bout d'un mois de classe)
  - Donner des moyens pour individualiser l'aide aux élèves en difficultés : % du temps des professeurs réservé au rattrapage.
  - Donner des moyens à l'école primaire pour aider et traiter les cas difficiles : orthophonistes, psychologues...
  - Donner plus de moyens pour créer des classes charnières qui laisseront plus de temps aux élèves en difficultés ( par exemple : la seconde en deux ans pour certains).

## 18. Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Mots clés :

- Instances paritaires
- Statut du personnel
- Service public
- Rentabilité incompatible avec "Education"
- Redistribution
- Concurrence enseignement public et autres modes éducatifs
- Etat : garder la maîtrise des formations initiales
  - Donner les moyens suffisants pour permettre une liberté pédagogique à la communauté éducative de l'établissement : par exemple, prévoir par semaine ou tous les 15 jours, des heures de concertation sur l'emploi du temps des professeurs.
  - La formation initiale doit rester sous l'autorité exclusive de l'Etat : l'Etat doit réguler les formations actuelles.
  - Donner plus de liberté aux professeurs et aux établissements pour construire une pédagogie adaptée, tout en gardant la formation initiale sous l'autorité de l'Etat.
  - Constituer une instance paritaire Etat-Collectivité territoriale garante de l'égalité du système éducatif pour tous.